



HAL
open science

Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2010, Centre universitaire Jean-Francois Champollion - CUFR. hceres-02035854

HAL Id: hceres-02035854

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035854>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 2 - Le Mirail

Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion

Demande n° S3110055378

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Géographie et aménagement

Présentation de la mention

La mention Géographie et aménagement du Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion (CUFR) constitue l'offre de formation dans le domaine de la géographie avec trois parcours (parcours centré géographie-aménagement, un parcours bi-disciplinaire et un parcours éducation-enseignement-formation). Les objectifs de ces 3 parcours sont conformes aux deux débouchés majeurs de la géographie : métiers de l'enseignement et métiers de l'aménagement.

Avis condensé

● Avis global :

La formation de licence Géographie et aménagement possède une indéniable cohérence, fondée sur un socle disciplinaire, et conduit principalement les étudiants à une poursuite d'études très polyvalente (IUFM, licences professionnelles, master). Dans l'ensemble, il s'agit d'une mention aux bases solides au sein de laquelle l'équipe pédagogique s'implique au jour le jour, avec un souci de suivi des étudiants. Si le parcours centré « géographie-aménagement » a des objectifs bien identifiés et une cohérence indéniable, les autres parcours mériteraient d'être clarifiés, notamment celui consacré aux métiers de l'enseignement.

L'ensemble du dossier (présentation, objectifs, contexte, analyse) est de bonne qualité, mais il est particulièrement regrettable de ne pas disposer du descriptif des UE (objectifs, contenus, contrôle des connaissances).

● Points forts :

- Possibilités de réorientations à la fois dans les trois parcours et dans d'autres disciplines, notamment celles choisies comme mineure.
- L'organisation et la structuration de l'équipe pédagogique et les dispositions mises en œuvre pour le suivi des étudiants.
- Organisation de stages obligatoires en lien avec des organismes professionnels.

● Points faibles :

- Equipe monodisciplinaire.
- Insuffisance du dossier au regard du descriptif des UE.
- Peu de pratiques d'un processus d'évaluation des enseignements pour mettre en place des changements de contenus et/ou de dispositifs.
- Adaptions très limitées pour le moment à la formation continue.
- Mobilité internationale faible.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

A l'avenir, il sera indispensable de joindre tous les éléments nécessaires à l'appréciation du contenu (description des UE). De plus, la formalisation des évaluations des enseignements permettrait d'intégrer plus facilement des évolutions de la formation. Il faudra également tirer les conséquences de la récente mise en place au premier semestre 2009 des résultats des procédures d'évaluation et préciser l'utilisation des TICE.

Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

La licence de Géographie a un pilotage clairement formalisé avec des responsables par année et une répartition des tâches administratives et pédagogiques, mais sa composition est strictement monodisciplinaire. Il faut souligner la qualité du suivi de la population étudiante, mais regretter le retard de l'établissement dans les dispositifs d'évaluation par les étudiants. La formation est évaluée par un « conseil de perfectionnement » (enseignants, étudiants, personnels qualifiés), une commission de formation transversale et le conseil scientifique et pédagogique.

- 2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est cohérent avec trois parcours qui répondent aux objectifs pédagogiques et professionnels. Les liens avec les licences professionnelles et les masters semblent cohérents même s'il est difficile de les apprécier pleinement sans les contenus exacts des UE. Les UE méthodologiques et techniques sont logiquement enseignées plus sous la forme de TD. Aucune précision n'est apportée dans le dossier sur les modalités de contrôle des connaissances pour chacune des UE. (fichier non téléchargeable).

- 3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Le département de géographie bénéficie des dispositifs d'aide à la réussite mis en place par l'établissement. Il serait intéressant de créer des dispositifs plus spécifiques dans le cadre de la mention Géographie et aménagement et d'en préciser le contenu à l'avenir. Le premier semestre est transversal au domaine SHS pour permettre une réorientation sur une discipline voisine. De plus, une UE d'ouverture est prévue en S2. Compte tenu du semestre commun, les réorientations sont non seulement possibles mais aussi facilitées ainsi que les passerelles.

- 4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont identifiées à travers une enquête de suivi des diplômés de 2007 et 2008. Le dispositif majeur concerne les UE de compétences transversales et de méthodologie universitaire (projet professionnel et personnel). On peut regretter l'absence de dispositifs plus originaux, mais souligner l'introduction d'un stage obligatoire. La formation ne propose pas d'UE spécifique préparant à l'intégration d'une licence professionnelle. L'articulation avec les masters semble cohérente même si elle reste difficile à apprécier sans les contenus des UE. La mention demande la création d'un M1 pour assurer la continuité diplômante entre le niveau L et les M2 existants. Des dispositifs permettent un encouragement à la mobilité au sein de l'établissement (SRI), mais le dossier fournit peu d'informations sur l'incitation au sein du département de géographie.